

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **8902**

Société : **RAM 102329**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **EL KAFI MOUR MOHAMMED**

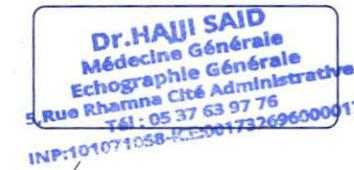
Date de naissance : **25/06/1967**

Adresse :

Tél. : **0661996244** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : **SOUHAYA OUES TANT** Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Gonorrhée + Asthme**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : **26/01/2022**

Signature de l'adhérent(e) : **El Sayed**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie BOUCHAMAL 18, Rue Bani Malik, Aviation Rabat - Tel.: 0531 75 78 00 INPE : 102064540	26.1.22	123.60

S ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE EN MAFIS ANALYSES RADIOSOPHATIQUES</i> Professeur M. OMARI Directeur NIP : 103002564	26.01.2022	1000 DH	1000 DH

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a 3D grid of points arranged in a cube. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis is labeled 'D' at the left, and the depth axis is labeled 'B' at the bottom. The grid consists of 10 layers along each axis, with points numbered 1 through 10 in a sequence from front to back and left to right. The grid is composed of small circles, and the axes are represented by arrows pointing along the respective dimensions.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Saïd HAJJI
Médecine Générale

Diplômé de la Faculté
de Médecine de SFAX (Tunisie)
Echographie Générale



الدكتور السعيد حجي
الطب العام

خريج كلية الطب
صفاقس - تونس
الفحص بالصدى

Rabat , le 26/01/2022

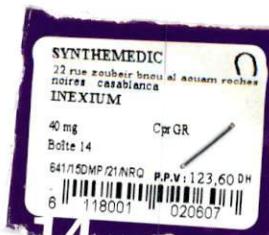
MME OUESTANI EP KATMOUR SOUMIYA

- **Dolostop 1000 mg**
1 comprimé, matin, midi, soir, pendant 04 jours.
- **Inexium 40 mg**
1 comprimé, matin, pendant 30 jours

Votre prochain rendez-vous le **18/02/2022 à 11:40**

Pharmacie BOUCHAM SARL AU
18, Rue Bani Malik, Aviation
Rabat - Tél.: 0537 75 78 00
INPE : 102064540

Dr. HAJJI SAID
Médecine Générale
Echographie Générale
5, Rue Rhamna Cité Administrative
Tél. : 05 37 63 97 76
INPE:101071038-K/ES00973200000000017



5, Rue Rhamna cité Administrative - Rabat - الرباط
Tél. C : 05 37 63 97 76 - Fax : 05 37 63 97 76 (sur rendez vous)
E-mail: saidhma10@yahoo.fr

Dr. Saïd HAJJI
Médecine Générale

Diplômé de la Faculté
de Médecine de SFAX (Tunisie)
Echographie Générale



الدكتور السعيد حجي
الطب العام

خريج كلية الطب
صفاقس - تونس
الفحص بالصدى

Rabat, le

11/2/22

نº Questionnaire Katam-Society

Dr. HAJJI SAID
Médecine Générale
Echographie Générale
Nº 1732650000101
Tél. : 05 37 63 97 76
Adr. : 5, Rue Rhamna Cité Générale
CE 10173 Rabat

Test Covid (PCR)

LABORATOIRE IBN NAFISS
Professeur M. OMARI
Directeur
INP : 103002564

Dr. HAJJI SAID
Médecine Générale
Echographie Générale
Nº 1732650000101
Tél. : 05 37 63 97 76
Zaouia al-Rahma al-Idari - Rabat

FACTURE N°: 202021495

Rabat le : 26/01/2022
 Nom et Prénom : OUESTANI Soumiya
 Prescripteur : Dr. HAJJI SAID
 Référence : 260122 100
 Organisme :

Bilan :

CPCR HN400,

Total des Actes: **B** 0 soit 0 x 1,34 dh = **0,00 dh**
 Total des Actes: **HN** 400 dh
 Prélèvements...: **PR** 0,00 dh

Montant total.....: 400,00 dh

Arrêtée la présente facture à la somme de:

Quatre cents Dirhams

LABORATOIRE IBN NAFISS
 Professeur M. OMARI
 Directeur
 INP : 103002564

OUESTANI Soumiya

Edité le : 26/01/2022

Référence : 260122 100

Prescripteur :

Code Patient : 191077

Date de naissance : 21/01/1975

CIN/Passeport : FB25709

Organisme :

:

VIROLOGIE

Autorisation du Ministère de la santé numéro 14652 du 29 septembre 2020
relative à la réalisation du diagnostic du covid 19

Recherche du virus SARS-COV-2 par RT-PCR**RT-PCR COVID 19**

Genrui

ANALYTIK JENA / BIONEER

Prélèvement nasopharyngé effectué le 26/01/2022

Heure : 12:23

Recherche des gènes S, N et Orf1ab du virus SARS-COV-2

Résultat : Négatif



Analyses validées par le Pr M. OMARI

LABORATOIRE IBN NAFISS
Professeur M. OMARI
Directeur
INP : 103002564